



# CHALLENGE des créATEurs

2016

## 19<sup>e</sup> édition



pôle emploi



Points  
Chances



*Le Département aux côtés des Réunionnais*



CHALLENGE  
des créateurs  
2016



## LE MOT DE LA Présidente

## NOTES



La création d'entreprise comme levier d'insertion économique et sociale, c'est une démarche qu'encourage fortement le Conseil Départemental depuis de très nombreuses années.

Pour cette 19<sup>e</sup> édition du Challenge des Créateurs, j'ai souhaité adresser un message fort aux Réunionnais : créez, innovez, devenez des chefs d'entreprise fiers de leur parcours et de leur réussite.

Le Challenge des Créateurs, c'est la vitrine de La Réunion qui gagne, qui réussit le pari d'entreprendre. C'est aussi un formidable coup de pouce pour des chefs d'entreprise qui viennent de démarrer leur activité et qui ont besoin d'une aide financière, de conseils ou tout simplement d'une visibilité médiatique pour se développer.

Ce concours est aussi l'occasion pour le Département de rappeler son soutien constant et infaillible aux créateurs d'entreprise. Aides Preface, Aden, animation du réseau point chance, ou encore le lancement récent du Tremplin pour l'Activité des Jeunes inscrit dans le Nouveau Pack Jeune Citoyens ; nous avons déployé un panel de dispositifs visant à accompagner au mieux les Réunionnais dans leur projet de création d'entreprise, un véritable projet de vie qui doit s'inscrire sur le long terme.

Notre ambition n'est pas seulement d'accompagner à la création d'entreprise. L'objectif est de pérenniser cette entreprise afin que cette insertion soit durable. Le Challenge des Créateurs est à ce titre une véritable école de la réussite. En effet, 81 % des 54 lauréats ayant créé leur entreprise de 1998 à 2011 ont eu un taux de pérennité supérieur à 3 ans, ce qui démontre que l'insertion durable est possible et même renforcée grâce au soutien du Conseil Départemental.

*Nassimah Dindas*



CHALLENGE  
des créateurs  
2016

# Préambule

## NOTES

La création d'entreprise est et reste un moteur de l'économie réunionnaise, créateur de richesses, d'activités, et, in fine, d'emplois. Les analyses montrent que les entreprises ayant bénéficié d'aides au démarrage de leur activité ont mieux résisté au cours de la première année que celles n'ayant obtenu aucune aide ou exonération. Dans le cadre de ses compétences légales et en sa qualité de chef de file de l'action sociale, le Département souhaite amplifier le soutien à l'auto-entrepreneuriat comme levier d'insertion et conforter l'accueil et l'accompagnement des porteurs de projets. L'évolution du nombre de bénéficiaire du prêt d'honneur ADEN qui a plus que doublé sur les années 2004 à 2015 (51 à 130 bénéficiaires) témoigne de la volonté de la collectivité à soutenir l'initiative et la prise de risque.

C'est une des raisons pour lesquelles, le Challenge des Créateurs rencontre ainsi chaque année un fort succès auprès des Réunionnais, toujours plus motivés et inspirés à bâtir un projet professionnel axé sur la création d'entreprise.

Aujourd'hui le Challenge des Créateurs fête sa 19<sup>e</sup> édition !

**En 2015, 124 candidatures ont été enregistrées, dont 45 % de personnes en situation sociale difficile. Depuis la création du concours, 78 créateurs d'entreprise ont été récompensés. Le public cible du Conseil Départemental a représenté 66 % des candidatures, soit : 22 bénéficiaires du RSA, 9 Allocations Spécifiques, 26 bénéficiaires d'Allocation de Retour à l'Emploi (ARE), 26 non indemnisés. Les données montrent que 81 % des 54 lauréats ayant créé leur entreprise de 1998 à 2011 ont eu un taux de pérennité supérieur à 3 ans, ce qui démontre la volonté des Réunionnais de trouver le chemin de l'insertion professionnelle durable.**

Un chemin que le Conseil Départemental s'efforce de tracer à travers une politique volontariste alliant solidarité économique et solidarité sociale. Cette politique d'insertion trouve bien évidemment sa traduction à travers le Challenge des Créateurs, mais aussi un soutien à la commande



## NOTES

publique, une politique d'apprentissage dynamique et le financement de 750 emplois d'avenir pour un montant avoisinant les 5 millions d'euros.

Toujours dans cette volonté de soutenir l'économie locale et de favoriser l'insertion par l'activité des publics très éloignés de l'emploi, le Département met en œuvre depuis cette année, deux nouveaux dispositifs. Il s'agit en premier lieu du Tremplin pour l'Activité des Jeunes (TAJ), destiné à accompagner le démarrage d'activité des jeunes en difficulté, âgés de moins de 31 ans et ayant pour projet de créer leur propre entreprise. Il prend la forme d'une aide financière d'un montant maximum de 8000 €. Par ailleurs, dans un contexte d'amélioration de l'économie locale, le Département soutient l'embauche en contrats aidés des publics les plus éloignés de l'emploi dans le secteur marchand, en co-finançant le recrutement en CUI-CIE par les entreprises, des bénéficiaires du RSA. L'aide aux employeurs peut ainsi atteindre 47 % du salaire brut de la personne recrutée.

Même si le contexte économique est difficile, avec plus de 130 000 personnes à la recherche d'un emploi, il est essentiel de montrer le dynamisme de La Réunion en mettant en avant l'esprit d'initiative et le savoir-faire local.

C'est ce que valorise le Challenge des Créateurs qui récompensera une nouvelle fois cette année, 6 nouveaux chefs de Très Petites Entreprises. L'évolution du nombre de participants souligne l'ancrage économique et social de l'opération challenge des créateurs, qui assure la promotion de la création d'activités individuelles et valorise les responsables des petites entreprises locales.

Années	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
<b>Nombre de candidatures recensées</b>	35	78	142	201	161	170	186	124



# Les modalités D'ORGANISATIONS

## NOTES

- ▶ **Inscription en ligne** : elle a débuté le **3 octobre 2016** et bénéficiera d'un mois supplémentaire, pour s'achever le **14 novembre** prochain afin de permettre une plus grande mobilisation des candidats potentiels ;
- ▶ **Journée de rencontre intitulée « speed-casting »**, prévue le **21 novembre 2016** au Village Corail à St-Gilles, avec pour objectif de faire rencontrer les candidats et les jurys qui arrêteront la liste des douze finalistes.

### Partenariat Réunion Première TV et Radio

Le Département a signé une convention de partenariat avec Réunion Première.

#### ▶ Réunion Première TV

Du 12 au 17 décembre 2016, 6 reportages présentant les 12 finalistes du Challenge connus à l'issue du speed casting du 21 novembre, seront diffusés sur Réunion Première TV après le JT de 19H00.

Les téléspectateurs, à l'issue de chaque reportage, découvriront le lauréat de chaque Prix.

#### ▶ Réunion Première Radio

Retrouvez à 10H15, du 12 au 16 décembre, les 6 lauréats 2015 dans l'émission de Claude Montanet. Ils partageront avec les auditeurs leurs expériences.





## Les prix

## NOTES

Les 6 lauréats recevront de la part :

- ▶ Du **Conseil Départemental** une dotation financière de **6000 €** spécifique aux critères d'excellence suivants : Prix du Jury, Prix de la Création d'emploi, Prix de l'Innovation, Prix de l'Insertion, Prix de la Performance et Prix des Produits péi.
- ▶ De la part du **Pôle Emploi** une dotation financière de **500 €** chacun, soit une participation totale de **3 000 €** ;
- ▶ Le **CROEC** (Conseil de l'Ordre des Experts Comptables de La Réunion), les associations **AGAPLR/CGAR** (Association de Gestion Agréé pour les Professions Libérales de la Réunion et le Centre de Gestion Agréé de la Réunion) et la **CGSS** contribuent respectivement sous forme de journées de formation, d'offre spécialisée de conseils et d'adhésion à leur association.

**Montant du prix des lots attribués : 6000 € pour les lauréats de chaque prix, 1 500 € pour les finalistes de chaque prix.**

**Les membres des structures du réseau Points Chances** sont mobilisés dans la mise en oeuvre du concours, à savoir à toutes les étapes du déroulé du concours, jusqu'à la remise finale des lots.



# Pour qui, pour quand et comment ?

## NOTES

### POUR QUI ?

Avoir été demandeur d'emploi au moment de la création de son entreprise ou avoir créé son entreprise entre le 1<sup>er</sup> juillet 2014 et le 31 décembre 2015.

### QUELLE EST LA DEADLINE\* ?

Fin des inscriptions le 14 novembre à minuit

### COMMENT S'INSCRIRE ?

En ligne [www.cg974.fr](http://www.cg974.fr)

\* date butoir



# Édition 2015

## NOTES

### LES LAURÉATS



**Prix de la création d'emploi :** NEUMANN ANGOT Brigitte Marie  
ANCRE TERRE ET MER (Restaurant) - Saint-Pierre



**Prix de l'Innovation :** HOARAU Daniel NOUJOU (Activités ludiques)  
- Saint-Denis



**Prix Produit Peï :** DALY Cédric TRADITION 974 (Entreprise de  
transformation et commercialisat° des produits 100 % pays) -  
Saline-les-Hauts



**Prix de l'Insertion :** NOEL Valérie HANDI-EDU.RE (Garde et  
accompagnement éducatif) -Saint-Paul



**Prix de la Performance :** LEBIAN Thomas TOM TOM GRILL  
(Fabrication de charbon de bois artisanal) - Plaine-des-Cafres



**Prix du Jury :** FRAILLON Christophe LA FERME DE MARGOQ  
(Elevage de volailles, poulets fermiers) - La Montagne - Saint-Denis





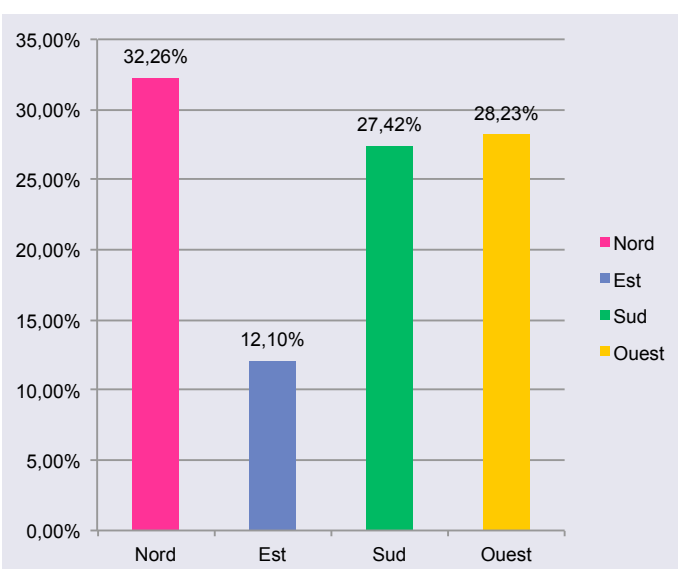
## NOTES

### L'ORIGINE GÉOGRAPHIQUE DES CANDIDATS

Territoire d'origine	Nombre
Nord	40
Est	15
Sud	34
Ouest	35
Total	124

Les candidats originaires de la micro-région Nord sont les plus représentés avec un total de 40 entreprises créées, soit 32 % des 124 candidatures dont 31 sur la commune de Saint-Denis.

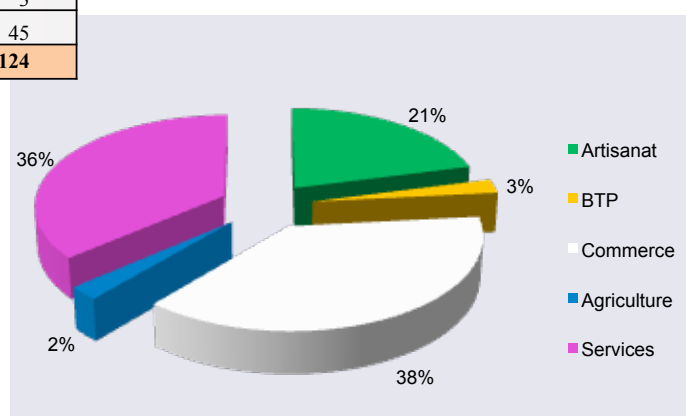
La micro-région Est est la moins représentée avec 12 % des candidatures enregistrées.



### LES SECTEURS D'ACTIVITÉ

Secteur d'activité	Nombre
Artisanat	26
BTP	3
Commerce	47
Agriculture	3
Services	45
<b>TOTAL</b>	<b>124</b>

Les activités liées au commerce (38 %) et aux services (36 %) sont les plus représentées avec un peu plus de 74 % des créations pour chacun de ces deux secteurs.



CHALLENGE  
des créateurs  
2016



Direction de la  
Communication Photos : BIGUNO BAMBA



DÉPARTEMENT  
DE LA  
**Réunion**

*Le Département aux côtés des Réunionnais*

## **INFORMATIONS**

DÉPARTEMENT DE LA RÉUNION  
Hôtel du Département  
2, rue de la Source  
97488 Saint-Denis Cedex  
Tél. : 02 62 90 30 30 • Fax : 02 62 90 39 99  
[www.cg974.fr](http://www.cg974.fr)